

## PRÉSENTATION

**Cédille, revue d'études françaises** est une publication électronique, parrainée par l'Association de Franciscans de l'Université Espagnole (AFUE) [Association de Professeurs de Français de l'Université Espagnole jusqu'en 2014], qui est née avec pour objectif de favoriser un moyen libre et gratuit de diffusion et de discussion sur des travaux de recherche qui s'intéressent ou se dédient aux études françaises et francophones.

Actuellement, **Cédille** est inscrite, indexée, répertoriée ou résumée dans le Directory of Open Access Journal, sur Dialnet, Latindex, dans le Zeitschriftendatenbank, sur Google Académique, REDALyC, dans le IEDCYT-CSIC, DICE, sur e-revist@s, IN-RECH, à l'Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur, sur Regesta Imperii, Open Science Directory, Scopus, EBSCO, Excellence in Research for Australia, Ulrich's Periodicals Directory, MIAR, SCLImago, CIRC, Academic Journals Database, Mir@bel, RESH, ERIH (ESF), MLA Directory of Periodicals, sur Carhus Plus, WorldCat, Scientific Commons, Journal Table of Contents, Journal Base, Sciencegate, RETI, SNIP, IPP, Journal Metrics, CiteFactor, Journal Finder, InfoBase et sur I2OR, Journal Scholar Metrics, ESCI (Web of Science), IBZ Online, Directory of Open Access Scholarly Resources, REDIB et bénéficie du label de qualité de la FECyT. De même, elle figure sur les catalogues des bibliothèques universitaires européennes, américaines, asiatiques et australiennes les plus importantes.

**Cédille** est ouverte à toute proposition originale et inédite en rapport avec les divers domaines que comprennent les études françaises et francophones (langue et linguistique, littérature, traduction, études comparées, méthodologie et didactique, culture et civilisation, etc.).

La publication dans **Cédille** n'implique aucun coût pour les auteurs.

Le contenu de la revue s'organise autour des sections suivantes :

- **Articles** : travaux de recherche sur tout aspect relatif aux études françaises et francophones (langue, linguistique, littérature, traduction, civilisation, didactique, etc.). Des propositions de monographies (composées d'un maximum de 10 articles) peuvent être acceptées, traitant d'un thème spécifique soumis à une série de spécialistes et sous la responsabilité d'un coordinateur.
- **Notes de lecture** : Comptes rendus ou recensions de livres publiés récemment.
- **Notes numériques** : commentaires et/ou index sur les ressources numériques d'intérêt ; par exemple : une sélection commentée des sites internet consacrés à un auteur déterminé, un index de textes électroniques sur un thème précis, etc.
- **Entrevues** : à des auteurs, professeurs, chercheurs, etc.

De même, la revue dispose d'une série de numéros spéciaux intitulée «**Monographies de Cédille**» [cf. ci-dessous].

### Note sur l'évaluation des travaux

Le processus de sélection et d'acceptation des travaux répond aux propres normes de la revue en accord avec le système connu sous le nom de «double-blind peer-review». De cette manière, chaque article est évalué par deux spécialistes du thème de travail, sur proposition du Conseil Éditorial, en ayant recours à un troisième expert en cas de disparité d'opinion entre eux.

Parmi les aspects valorisés lors du processus d'évaluation, on en retiendra, entre autres, les suivants : adéquation du thème avec le cadre de la revue, originalité et intérêt, méthodologie, structure, rédaction, pertinence du titre, résumé et mots clefs, bibliographie, respect des normes d'édition, etc.

Une fois les rapports des évaluateurs reçus, le contenu de ces derniers sera communiqué aux auteurs, sous engagement préalable qu'ils n'utilisent les observations, commentaires et recommandations en présence, que pour faire connaître leur travail dans **Cédille** et non pas dans d'autres publications.

Le Conseil Éditorial se servira des mécanismes de contrôle qu'il considérera opportuns afin de valoriser l'adéquation et la pertinence des adaptations que les auteurs auront pu apporter suite aux rapports des évaluateurs.

Le Conseil de Rédaction se réservera le droit de rejeter toutes propositions qui ne s'adaptent pas au cadre scientifique de la revue ou qui ne respecteraient pas ses normes d'édition.

Les auteurs des originaux seront les seuls et uniques responsables des contenus de leurs articles, tout comme du fait de solliciter les autorisations correspondantes afin de reproduire des œuvres, des textes, des illustrations, des clips audio ou vidéo, dont l'insertion exigerait l'approbation préalable d'un autre auteur ou institution.

### Limite de contributions

En raison du nombre de plus en plus grand d'originaux proposés à **Cédille** et tenant compte de la capacité de gestion des organes de la revue ; à partir du n° 10, le nombre maximum d'articles de recherche qui se publieront dans chaque revue a été limité à 25. La sélection de ces travaux se fera strictement par ordre de réception et d'acceptation définitive des propositions. Les travaux qui, à cause de cette restriction, ne pourraient pas être inclus dans le volume annuel, passeront automatiquement au suivant.

Nous rappelons que les dates de réception, d'évaluation et d'acceptation des travaux sont spécifiées dans la première page de toutes les contributions de **Cédille**.

### Délai de remise des originaux

Depuis sa création, **Cédille** est caractérisée par le fait de ne pas avoir de délai ferme d'admission des originaux. Autrement dit, la revue est toujours ouverte à recevoir des propositions de publication. Toutefois, les raisons exposées dans le paragraphe précédent et le souhait que les auteurs, tout comme la propre revue, puissent planifier de manière adéquate leurs divers objectifs, nous amènent à établir une date limite pour la réception d'originaux, dans le but de garantir, dans la mesure du possible, l'aboutissement du processus d'évaluation et, le cas échéant, d'approbation.

Cette date est fixée au **15 novembre** de chaque année et doit être comprise comme un engagement de **Cédille** pour que tout article de recherche présenté jusqu'à ce jour, ait la possibilité d'être évalué, informé et, s'il y a lieu, adapté ou corrigé en vue de sa publication –si la date butoir le permet– dans le numéro correspondant au mois d'avril de l'année suivante. Cela n'entraîne en aucun cas que les travaux reçus à une date postérieure, en voient leur procédure paralysée.

Ci-dessous, le détail schématisé des phases qu'implique la publication des travaux, ainsi que le temps moyen estimé de quelques-unes d'entre elles :

Réception de l'original	
Vérification formelle de la proposition	Jusqu'à 1 mois
Communication au Conseil Éditorial et demande d'évaluateurs	
Proposition et sélection d'évaluateurs et demande de rapports	
Évaluation	Jusqu'à 3 mois
Communication à l'auteur	
Vérification et adaptation de l'original	
Relecture de l'original	Jusqu'à 1 mois
Rapport final	
Mise en page	Jusqu'à 1 mois
Correction des vérifications	
Publication	

Pour l'élaboration des originaux, nous vous prions fortement de respecter les **normes d'édition** détaillées sur cette page web.

### **Note sur les Monographies**

La série «Monographies de *Cédille*» est ouverte à tous les chercheurs en études françaises intéressés par la publication du résultat de leurs recherches autour d'un thème concret.

Les propositions de Monographies seront présentées par leur coordinateur, qui jouera, en même temps, le rôle d'éditeur scientifique. Ces propositions contiendront :

- Titre de la monographie
- Mémoire
  - Présentation (résumé, objectifs, antécédents, actualité du sujet, originalité, structure, etc.).
  - Participants (en signalant leur rapport avec le sujet).
  - Date approximative d'envoi d'originaux.

Au cas où le Conseil Éditorial accepterait la proposition initiale, un délai de remise des originaux et, le cas échéant, de publication, serait établi.

Tous les travaux composant la monographie –qui en toute logique, doivent être originaux et inédits– seront soumis au processus de sélection habituel chez *Cédille*, c'est-à-dire qu'ils seront évalués par, au moins, deux spécialistes en la matière, désignés par le Conseil de Rédaction de la revue, une fois que le Comité Scientifique Consultant se soit prononcé ; en cas de divergence d'opinions, un recours à un troisième censeur aura lieu. L'acceptation ou non des articles sera communiquée en temps voulu et dans un délai raisonnable, aussi bien aux auteurs qu'au coordinateur de la Monographie.

Toutes les contributions seront envoyées à [revista.cedille@gmail.com](mailto:revista.cedille@gmail.com) et la revue accusera réception de l'envoi.

*Cédille, revue d'études françaises* publie dans chaque volume des statistiques sur le nombre d'articles de recherche reçus et leur niveau de refus et d'acceptation.

Dans le but de préserver, dans la mesure du possible, le rapport entre évaluateurs et propositions présentées, *Cédille* rend public, seulement périodiquement (entre deux et trois ans), la liste des experts détachés du Conseil de Rédaction qui ont participé, pendant les trois dernières années, au processus d'évaluation des travaux.

Le dernier listing, qui correspond à la période 1/01/2015 – 30/03/2017, a été divulgué dans le n° 13 de la revue et peut être consulté grâce au lien suivant : <http://cedille.webs.ull.es/13/0oliver.pdf>.

© Les originaux publiés sur *Cédille, revue d'études françaises* appartiennent à leurs auteurs respectifs qui accordent à la revue le droit de première publication des textes et leur hébergement sur d'autres portails web, dans le but de garantir leur conservation. De même, et en cohérence avec sa définition de revue en libre accès, *Cédille* permet, en plus de la lecture intégrale de ses contenus, le téléchargement, la copie, la distribution, l'impression, la recherche ou le lien des textes complets. Dans tous les cas, il est nécessaire d'en citer l'origine lors de toute reproduction partielle ou totale.

Les noms et adresses de courrier électronique introduits sur *Cédille* s'utiliseront exclusivement à des fins déclarées par la revue et ne seront disponibles à aucune autre intention ni à personne.